

Cahier d'acteurs - Groupe Local Les Écologistes (EELV) Moselle Est

PROJET HOLOSOLIS

Fabrication française de cellules et modules photovoltaïque

Contexte général:

Le projet Holosolis vise à implanter une usine de fabrication de panneaux photovoltaïques sur la zone Europôle 2 de Hambach, afin de produire d'ici 2027 5GW par an, correspondant à l'équipement de 1 million de foyers.

L'implantation de ce projet en Moselle-Est est bienvenue localement de par ses conséquences en termes de création d'emploi, si toutefois les collectivités accompagnent ces évolutions en termes d'équipements et d'aménagement, de manière raisonnée et responsable.

Elle est évidemment bienvenue au niveau national et européen, face à l'impératif de développement de filières de proximité pour ces matériels essentiels à la transition énergétique.

Le choix du site sur une zone déjà artificialisée et équipée permet également de réduire l'impact du projet sur la biodiversité et l'environnement.

Demeurent deux axes de vigilance principaux: la question des transports et mobilités ainsi que celle de l'utilisation et du partage de la ressource en eau.

Transports et mobilités:

Les flux de matières premières et de produits finis :

 L'accès à la zone Europôle 2 présente l'avantage de permettre aux poids lourds de ne pas traverser des zones urbanisées, et limite ainsi les désagréments pour les riverains.

Mais il semble aujourd'hui déjà très encombré, et les 200 camions supplémentaires annoncés chaque jour sont un motif d'inquiétude. Sur ce point comme sur celui de la mobilité des salariés ci-après développé, les parties prenantes devront réaliser des études strictes et envisager le cas échéant des solutions au risque d'engorgement.



- Le mode de **transport fluvial** est aujourd'hui privilégié par les porteurs de projet. Les Ecologistes ne peuvent que s'en féliciter, car il s'agit d'un mode de transport à faibles émissions carbone, qui limite les déplacements routiers aux derniers kilomètres.
- La **réouverture d'une voie ferrée** aurait été envisagée par les collectivités et autorités locales intéressées. Il s'agit également d'une proposition intéressante, et sa faisabilité doit être sérieusement étudiée.

Mobilité des salariés :

Sur le plan de la mobilité, les deux enjeux sont celui de l'engorgement de l'accès au site, notamment aux horaires de prise et de sortie de poste, et celui de l'émission de carbone lié à l'utilisation des véhicules individuels.

Les Écologistes appuient entre autre les propositions suivantes, qui demeurent classiques :

- **Mise en place de navettes** en concertation avec les autres industriels de la zone, les circuits seraient optimisés selon les lieux de résidence des demandeurs.
- Mettre en place au niveau de l'entreprise mais également entre industriels de la zone différentes mesures d'encouragement et de facilitation du covoiturage, telles que la mise en relation des employés issus d'un même secteur géographique. Des applications digitales proposent ce type de service aux employeurs.
- Le développement des **mobilités douces** a été évoqué par les porteurs de projet. Cette solution doit bien sûr être encouragée lorsqu'elle est possible, en fonction des horaires de travail des employés ou pour les déplacements internes au site par exemple. Mais elle ne pourra constituer à elle-seule une solution.
- Participation de l'employeur aux frais de transport en privilégiant la prise en charge des mobilités douces, du covoiturage et des transports en commun (carte de bus, télépéage, etc). Les écologistes encouragent une prise en charge au-delà des 50% règlementaires.

La ressource en eau:

Cette eau sera puisée dans la Sarre, où elle sera rejetée après traitement. L'eau rejetée serait de même température que la Sarre, et d'une qualité ne faisant courir aucun risque à la biodiversité. Bien évidemment ces points devront faire l'objet de contrôles réguliers.

- Dans ce circuit, seuls 10% de l'eau puisée seraient "perdus", 90% étant rejetés dans le milieu naturel après usage et traitement.

Autres impacts éventuels:

- Sur le plan environnemental, le porteur de projet semble s'être engagé dans une démarche volontaire. Au-delà du simple respect des normes en vigueur, nous attendons une exemplarité en matière environnementale et nous resterons vigilant à celà y compris après la mise en service de l'usine et surtout lors de ses éventuels agrandissements, dont les impacts devront faire l'objet de nouvelles évaluations.
- Un suivi régulier des émissions devra être mis en place par les porteurs de projet.



- Concernant les incidences sur le cadre de vie, il est annoncé un impact minime pour les riverains en matière de nuisances sonores et olfactives. Nous resterons très vigilants au respect de cet engagement.
- Par le respect des normes SEVESO et les études envisagées, la **gestion du risque** apparaît acceptable.

Conclusion:

Le Groupe Local des Écologistes Moselle Est salue l'initiative de la concertation et la transparence dont ont fait preuve les porteurs du projet. Les présentations étaient de qualité et les réponses aux questions plutôt détaillées. Nous tenons également à remercier Madame TROMMETTER et Monsieur MARTIN qui ont assuré le bon déroulement de cette concertation.

Dans ce contexte nous nous positionnons favorablement au projet.

Cette position favorable n'est en revanche pas un chèque en blanc et nous demeurerons attentif au respect des normes environnementales et aux bonnes conditions de travail des salariés.

Nous avons également bon espoir que les pistes de réflexion sur la logistique, la mobilité et l'attractivité soient approfondies et mises en œuvre.

Le Groupe Local est disponible pour toute question et reste prêt à s'investir dans d'éventuels travaux de réflexion qui pourraient survenir en cours de projet ou d'exploitation.

Groupe Local Moselle-Est des Écologistes

